Valence en Poitou

ARRETE MUNICIPAL N°246-2024-COU PORTANT REGLEMENTATION STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Le Maire de la Commune de Valence-en-Poitou, Vienne ;
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2213-2 ;
Vu le Code de la Route et notamment ses articles R36 - R 44 - R 225 ;
Vu l'arrêté ministériel du 15 juillet 1974 approuvant la huitième partie de la signalisation routière ;
Considérant qu'en raison **de l'organisation d'une journée portes ouvertes de la plateforme aéronautique organisée par l'aéroclub de Couhé le dimanche 21 juillet 2024**, il y a lieu de réglementer la circulation,

ARRETE

Article1 : Sur l'emprise de la commune de Couhé, le stationnement et la circulation seront interdits le **21 juillet 2024 de 07h00 à 21h00 selon les modalités suivantes :**

- La route sera interdite et fermée à la circulation à l'intersection du CD7 et le VC22M.
- La route sera fermée et interdite à la circulation à l'intersection du VC22 et le VC24.

Article 2 : Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules des services de secours et des organisateurs.

Article 3 : Des panneaux réglementaires et toutes mesures de sécurité seront mis en place par l'intéressé.

Article 4 : Ces dispositions seront portées à la connaissance des usagers.

Article 5 : Les contraventions aux dispositions qui précédent, seront constatées et poursuivies conformément aux Lois et Règlements en vigueur.

Article 6 : Les services de Police et de Gendarmerie seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté à :

-Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
-Notifié à l'intéressé ;
-Et affichée.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Valence-en-Poitou, le 18 juin 2024
Par délégation
Le Maire délégué,
Grégoire CHASTEL

COMMUNE de VALENCE-en-POITOU * 86 - VIENNE *